



DÉTECTION DES ORGANISMES MODIFIÉS GÉNÉTIQUEMENTS (OGM)

Objectifs :

- Certifier la traçabilité et l'étiquetage;
- Assurer la sécurité alimentaire;
- Garantir la qualité des imports et exports (exempts ou non d'OGM).

Domaines d'application:

- Les denrées alimentaires;
- L'alimentation animale;
- Les graines;
- Les farines et leurs mélanges;
- Quantité nécessaire: échantillon représentatif d'un lot (100 à 500 g).

Les plus de QUALIMAG :

- Une équipe de professionnels à votre écoute ;
- L'assurance de la qualité ;
- Des résultats fiables rendus dans les délais annoncés ;
- Un laboratoire de biologie moléculaire, conçu pour éviter toute contamination croisée.

Analyses	Paramètres	Délai
Biologie moléculaire : Réaction en chaîne par polymérase (PCR)	<p>Détection d'ADN de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des séquences spécifiques du promoteur 35S du Virus de la Mosaïque du Chou-fleur • Du terminateur NOS d'<i>Agrobacterium tumefaciens</i> • Du promoteur FMV du Virus de la Mosaïque de la scrofulaire • Le gène bar de <i>Streptomyces hygrosopicus</i> <p>Nos techniciens amplifient l'ADN par la méthode PCR en temps réel, ce qui permet une identification fiable et précise</p>	<p>2 jours (Tarif Rush) 5 jours (Tarif Normal)</p>
Intérêts	<p>La production internationale de cultures génétiquement modifiées (soja et maïs) est en constante progression depuis le début des années 1990.</p> <p>Depuis le 1er septembre 1998, tous les produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) doivent en faire obligatoirement mention sur leur étiquetage. Une décision entérinée par le Règlement du Conseil des Ministres de l'Union européenne (UE) N°1139/98/CE sur l'étiquetage des nouvelles denrées alimentaires.</p> <p>Une réglementation ayant pris effet en avril 2000 a fixé un seuil de tolérance maximal de 1 % d'OGM par ingrédient ou par denrée ne contenant qu'un seul ingrédient (Règlement (CE) N° 49/2000/CE).</p>	
Avantages	<p>Sensibilité Une limite de détection allant à 10 copies d'ADN par matrice analysée.</p> <p>Spécificité la méthode de biologie moléculaire (PCR) utilise une puce ADN de nouvelle génération. elle permet de différencier rapidement et avec certitude, en une seule analyse, la présence d'ADN de différents organismes modifiés génétiquement.</p>	

Pour toute demande ou information, contactez nous
Au 05 22 66 58 28 ou contact@qualimag.ma